

# Autorisée à partir... mais pas à revenir

**MOTIFS IMPÉRIEUX.** Le renforcement du contrôle des motifs impérieux et la masse de demandes enregistrées semblent générer des situations frôlant l'absurde, comme celle de cette commerçante de l'Ouest autorisée à partir en métropole, mais plus à rentrer chez elle...

**"U**buesque". Arthur\*, jeune entrepreneur dionysien ne comprend pas ce qui s'est passé au niveau de la cellule de gestion des motifs impérieux mise en place le 3 mars dernier pour renforcer les contrôles au voyage, qui étaient jusqu'alors l'apanage de la police aux frontières.

Le 2 mars dernier, sa compagne qui tient un commerce dans l'ouest prend l'avion pour Paris

avec son associée, motif impérieux approuvé à l'embarquement comme à l'atterrissage. Son déplacement de nature professionnelle - une rencontre avec des fournisseurs - n'a fait aucune difficulté.

Et c'est sans inquiétude qu'elle organise donc son retour pour le 11 mars. "Elle est domiciliée et paye ses impôts à La Réunion, a pu voyager pour un motif professionnel, et a bien réalisé son test PCR, négatif évidemment" poursuit Arthur. Dans son dossier de demande, elle a reporté le motif impérieux d'ordre professionnel invoqué à l'aller, dans le délai des six jours avant le voyage imparté.

Mais voilà que dimanche soir, elle reçoit ce message de la plateforme démarches-simplifiées.fr, par laquelle il faut désormais passer pour toute demande de voyage entre la métropole et La Réunion : "Compte tenu de la situation sanitaire, cela n'est pas un motif impérieux. Votre dossier est donc refusé. Votre nom sera transmis à la compagnie aérienne et vous ne pourrez embarquer. Nous vous invitons à refaire un dossier et à reporter votre vol."

"C'est incompréhensible pour son conjoint. Elle avait joint

le K-bis de sa société immatriculée à La Réunion, un justificatif de domicile de La Réunion, son avis d'imposition de La Réunion... Et le plus fou, c'est que son associée voyageant avec elle pour les mêmes motifs et avec les mêmes pièces a reçu, elle, un avis favorable !" ajoute Arthur.

## NUMÉRO UNIQUE SATURÉ ET PLATEFORME PERTURBÉE

Contactée, la préfecture nous confirme pourtant que "les personnes ayant leur résidence principale à La Réunion peuvent voyager en présentant leur attestation fiscale de résidence" et précise que "pour les cas individuels, il convient de joindre la plateforme au 02 62 40 77 99 de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures." Ce numéro unique, mis en place en complément des démarches en ligne semblait toutefois inaccessible hier. "J'ai appelé à 37 reprises pour avoir des explications, et la ligne était comme en dérangement" assure Arthur.

"Le numéro que vous essayez de joindre est occupé, veuillez essayer ultérieurement" est également la seule réponse obtenue au cours de nos tentatives, comme pour de nombreux usagers à en croire les commentaires sur les réseaux



Le renforcement du contrôle des motifs impérieux semble s'accompagner de quelques couacs dans la masse de dossiers à traiter (photo d'archives/L-V.I.).

sociaux. Selon nos informations, huit personnes sont employées à la cellule voyageurs qui traite 7 jours sur 7 les dossiers électroniques, auxquelles s'ajoutent dix volontaires de la préfecture. Suffisant pour faire face à la multitude d'appels qui affluent au numéro dédié ? "132 appels ont été traités ce jour (hier, NDLR)", indique la préfecture.

Comble de malchance, la plateforme internet a connu un épisode compliqué hier. "La plateforme MesDémarchesSimplifiées rencontre des dysfonctionnements nationaux rendant difficile le dépôt des demandes aujourd'hui (hier, NDLR)" nous a confirmé la préfecture, précisant que "ces problèmes avaient été résolus" en fin de journée. "Nous sommes en lien avec les compagnies aériennes pour nous assurer qu'aucun voyageur ne sera pénalisé par ces dysfonctionnements", ajoutent les services de l'État.

Notre voyageuse est-elle un cas isolé ? Certains internautes expliquent en effet avoir rencontré des difficultés notables, comme l'impossibilité de corriger fautes de frappe ou erreurs de date ou de lieux dans leur demande...

Selon des chiffres communiqués hier, une large majorité de dossier obtient une issue heureuse. Environ 4 000 demandes de motifs impérieux examinées depuis le 3 mars ont donné lieu à un avis favorable, plus de 1 000 autres ayant essayé un refus (lire par ailleurs). Pour la compagne d'Arthur, le voyage de retour prévu ce soir semblait en tout cas bien compromis. Et pour d'autres, les "démarches simplifiées" se sont avérées plutôt "complexifiées"...

SÉBASTIEN GIGNOUX  
sgignoux@jir.fr

\*Le prénom a été modifié

SALARIÉ·E  
DES TPE

DONNE-TOI LE DROIT  
VOTE CGT

www.cgt-tpe.fr



la  
cgt tpe  
artisanat

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES

22 MARS - 4 AVRIL 2021

ROYAUME-UNI ACCUSATIONS D'HARRY ET MEGHAN

# La reine tend une main... ferme

**Amenée à réparer les pots cassés après l'interview explosive et les accusations de racisme du prince Harry et de Meghan, la reine Elizabeth II a adopté un ton conciliant, mais aussi montré sa fermeté.**

Manque de soutien face aux pensées suicidaires de Meghan, questions sur la couleur de la peau de leur fils Archie pendant sa grossesse... L'entretien du prince Harry et de Meghan avec Oprah Winfrey a ébranlé la monarchie britannique.

Celle-ci est confrontée à sa pire crise depuis la mort de Lady Diana en 1997, et l'interview du couple princier divise les Britanniques, les plus jeunes montrant un fort soutien aux trentenaires partis en Californie.

Plus de 36 heures après la diffusion des confidences du duc et de la duchesse de Sussex, la reine a finalement réagi mardi soir, via un court communiqué du palais de Buckingham, pesant soigneusement chaque mot.

«*Attristée d'apprendre à quel point ces dernières années ont été difficiles*» pour le couple, la reine a affirmé prendre «*très au sérieux*» les accusations de racisme lancées par Meghan, une Américaine métisse, et Harry.

Mais elle s'est engagée à les trai-

ter «*en privé*» et a souligné que les «*souvenirs peuvent varier*», semblant montrer qu'elle ne prend pas ces déclarations pour argent comptant.

## Couleur de peau qu'aurait leur fils

Le choix des mots retenus par la reine, «*suggère que la famille n'est pas d'accord avec tout ce qu'ont affirmé les Sussex*», relève le journal conservateur «*The Telegraph*».

«*Même si la déclaration, comme prévu, souligne l'amour de la famille pour Harry et Meghan, le résultat final était plus ferme que ce que beaucoup avaient imaginé*», renchérit le quotidien «*The Times*».

Dans un dessin de presse grinçant publié dans le quotidien, la reine demande à l'émir de Dubaï, qu'elle a rencontré plusieurs fois, «*des conseils pour garder tranquille des jeunes membres de la*

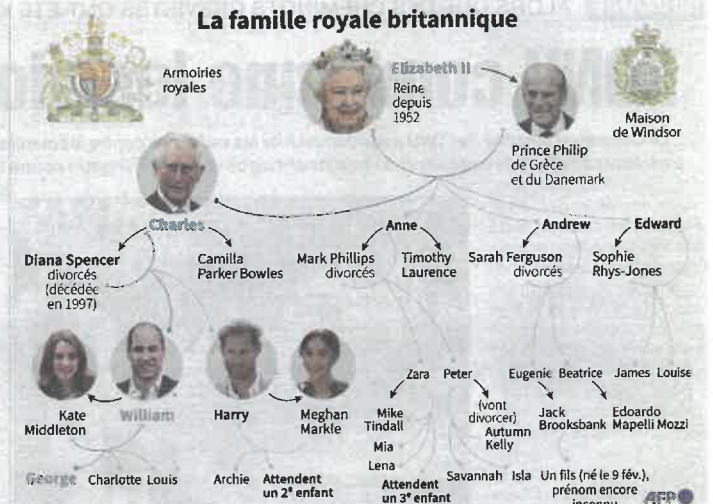
*famille royale*». Une allusion à la princesse Latifa, fille de Mohammed ben Rached al-Maktoum, qui dit être retenue contre son gré et craindre pour sa vie après l'échec de sa tentative d'évasion.

Laissant Oprah Winfrey bouche bée, Harry et Meghan ont rapporté des conversations de la part d'un membre non nommé de la famille royale sur la couleur de peau qu'aurait leur fils Archie, aujourd'hui âgé de 22 mois, avant sa naissance.

Ces accusations ont relancé un débat vif au Royaume-Uni, alimenté par les manifestations Black Lives Matter l'an dernier.

Plusieurs journaux rapportent que la reine, 94 ans, avait élaboré une réponse dès lundi, mais s'est donnée le temps de la réflexion avant sa diffusion.

Selon le journal «*Metro*», avec sa réaction, le palais tend une «*branche d'olivier*» au couple, dont les liens avec la famille royale se sont distendus après leur exil. «*Ce message était très raison-*



*nable, calme, généreux [...] et dans un esprit de conciliation*», a déclaré Hugo Vickers, auteur de plusieurs biographies sur des membres de la famille royale.

## Confessions vues par 11 millions de Britanniques

Dans des confessions explosives vues par 17 millions d'Américains puis 11 millions de téléspectateurs au Royaume-Uni, le prince Harry, sixième dans l'ordre de succession

du trône, s'est dit éloigné de son père Charles et de son frère William, décrits comme prisonniers de la monarchie.

Interrogé sur l'interview lors d'une visite à un centre de vaccination mardi, le prince Charles est resté silencieux, répondant par un petit rire nerveux.

L'héritier du trône est «*déçu*» par les propos de Harry et Meghan, a affirmé une source royale au journal «*Evening Standard*».

Chacun semble en tout cas avoir choisi son camp.

Le célèbre présentateur britannique Piers Morgan, féroce critique de Meghan, en a fait les frais, évin-

cé de son émission sur la chaîne ITV, «*Good Morning Britain*». Il avait violemment mis en doute les propos de Meghan Markle dans une émission qui a provoqué une vague de plaintes.

Il en a rajouté hier, affirmant ne croire «*presque rien de ce qui sort de sa bouche*» et dénonçant les dégâts «*énormes*» qu'elle a causés à la monarchie à un moment où l'époux de la reine, le prince Philip, 99 ans, est hospitalisé.

Dans le camp pro-Meghan, la chanteuse Beyoncé est la dernière star en date à apporter son soutien à la duchesse, saluant son «*courage*».

SALARIÉ·E  
DES TPE

DONNE-TOI LE DROIT  
VOTE CGT

www.cgt-tpe.fr

la cgt tpe  
artisanat

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES

22 MARS - 4 AVRIL 2021